

DÉLIBÉRATIONS

N° 2017/074/4.1

Feuillet n° 081

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-sept, le 23 juin, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du marché couvert à Thenon, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 13 juin 2017

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	37
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER ; Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Michel DEMONEIN donne pouvoir à Philippe VIEILLEFOSSE, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY donne pouvoir à Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE donne pouvoir à Isabelle COMBESCOT, Francis AUMETTRE, Michel MEYNARD donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Laurent MONTEIL, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Sabine MALARD donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Arlette VERDIER donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
Vu le protocole des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et ses implications sur les différents cadres d'emplois de la Fonction publique Territoriale,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations,
 Considérant la possibilité d'avancement de grade de certains agents, il est proposé la transformation des emplois suivants :

- Adjoint administratif principal de 2^o classe en adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Animateur en animateur principal de 2^{ème} classe
- Adjoint technique en adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- **adopte** le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du **1^{er} juillet 2017 :**

grades des agents	catégorie	effectif budgétaire	effectif pourvu	durée hebdo	statut
ADMINISTRATIF		6	6		
Attaché principal	A	1	1	35h	Titulaire
Attaché	A	1	1	35h	Titulaire
Chargé(e) de mission	A	1	1	35h	CDD
Adjoint Adm ppal 1ère classe	C	1	1	21h	Titulaire
Adjoint admin. principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	35h	Titulaire
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	15h	Titulaire
TECHNIQUE		9	8		
Technicien Principal 1 ^o classe	B	1	1	35h	Titulaire
Agent de maîtrise	C	1	1	35h	Titulaire
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	2	2	35h	Titulaire
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	2	1	30h	Titulaire
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	35h	Titulaire
		1	1	30h	Titulaire
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	1	35h	CDD
ANIMATION		2	1		
Animateur	B	1	0	35h	Titulaire
Animateur principal 2 ^o classe	B	1	1	35h	Titulaire

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 27/06/2017

Le Président,
 Dominique BOUSQUET.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20170623-DE2017074-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2017

